



Alain Rousset à Bruxelles pour la pérennité des fonds européens en région

vendredi 2 juin 2017, par [lpe](#)

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, s'est rendu à Bruxelles ce mardi 30 mai afin de rencontrer plusieurs commissaires européens. Le fil conducteur de cette journée était de défendre un budget européen post 2020 qui permette de répondre aux nouveaux enjeux européens tout en n'utilisant pas la politique de cohésion comme variable d'ajustement, et ce malgré la pression exercée sur le budget avec le Brexit (perte budgétaire estimée autour d'une dizaine de milliards d'euros par an).

Comme il l'a exprimé à tous ses interlocuteurs, « *les fonds de la politique de cohésion sont le visage de l'Europe sur le terrain* ». Selon Alain Rousset, dans le contexte actuel d'eurosepticisme, cette réalité européenne au plus près des citoyens est indispensable. De plus, « *ces fonds sont essentiels pour accompagner les actions des Régions et mettre en œuvre les objectifs que l'Europe s'est fixés en matière d'innovation, d'inclusion et de développement durable* », a-t-il martelé, « *y compris sur le transfrontalier* ».

Tout au long de la journée, il a illustré ses propos d'exemples de projets créateurs d'emplois en Nouvelle-Aquitaine sur tous ses territoires, y compris les plus éloignés des pôles urbains : de la modernisation de la filière bois à Lascaux 4 et ses retombées économiques, en passant par les PME accompagnées dans leur internationalisation ou encore des investissements en matière de formation comme ceux effectués autour du pôle cuir, les innovations accompagnées dans le domaine de l'aéronautique, de la cyber-sécurité ou des drones. Ce ne sont que quelques-uns des nombreux exemples qu'il a développés pour démontrer à ses interlocuteurs la valeur ajoutée de cette politique et les convaincre de la poursuivre et la défendre au niveau européen.

Alain Rousset a également souligné que si le plan Juncker était un mécanisme positif, il ne pouvait se substituer à des fonds propres et donc à un système de subventions pour encourager les investissements.

Au cours de cette journée, il a tout d'abord rencontré Corina Cretu, la Commissaire européenne en charge de la politique de cohésion, dans le cadre d'un déjeuner de travail organisé par la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM).

Alain Rousset s'est ensuite entretenu en bilatéral avec Günther H. Oettinger, commissaire européen au Budget et ressources humaines ; Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques et financières, fiscalité et douanes ; et Pierre Sellal, représentant permanent de la France auprès de l'UE. L'idée d'attribuer un budget à la zone Euro a également été abordée avec Pierre Moscovici et Pierre Sellal.

Pour Pierre Moscovici, il serait souhaitable que la mise en place d'un budget de la zone Euro s'accompagne d'une nouvelle ressource et non en ponctionnant le budget actuel. La bataille n'est pas gagnée et renvoie au débat sur les ressources propres, sujet qu'Isabelle Boudineau, vice-présidente de la Région en charge des affaires européennes et internationales et qui accompagnait Alain Rousset pour ce déplacement bruxellois, défend dans son rapport au Comité des Régions.

En conclusion, Alain Rousset a souhaité « *communiquer plus et mieux sur la valeur ajoutée de ces fonds européens sur nos territoires et alimenter Bruxelles des exemples de nos réussites en termes d'inclusion, d'innovation, de transition énergétique et plus généralement de développement durable* » car, selon lui, « *la politique de cohésion est la seule politique autonome véritablement à l'initiative de la Commission européenne avec un tel impact territorial* ».

Crédits photo Région Nouvelle Aquitaine